

Singulier pluriel

Déposé le 03/11/2022

Fédération Syndicale Unitaire de la Drôme

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Majorité ou minorité ? Une question de point de vue ...

Le Gouvernement nous donne constamment des leçons « d'arithmétique moralisante » en inversant, dans un bon exercice de novlangue, les sens de majorité et minorité. C'est un déni de réalité !

Ainsi, la rentrée a été convenable parce que la majorité des élèves a trouvé un adulte face à elle et qu'une minorité de fonctionnaires démissionne de l'Éducation Nationale.

La majorité des Françaises et des Français profite du « quoi qu'il en coûte » macroniste et du bouclier énergétique de « not' bon maître ». Le Maire alors qu'une minorité de gauchistes irresponsables exige de revoir la fiscalité en imposant les super-profits.

La majorité des salarié-es veut travailler alors qu'une minorité de dangereux cégétistes extrémistes prend toute la France en otage.

La majorité des citoyen-nés désire partir un jour en retraite alors qu'une minorité de syndicalistes insensé-es se cramponne à un système de protection sociale économiquement insoutenable.

Les terribles constats du terrain permettent de passer du mensonge politique au principe de réalité.

La majorité des agent-es de l'Éducation Nationale, entre réformes délétères, injonctions paradoxales et salaires insuffisants, ne supporte plus ses conditions de travail : le Ministère de l'Éducation Nationale a reconnu le manque d'attractivité de l'enseignement et les concours de recrutement en témoignent cruellement.

La majorité des salarié-es exige des augmentations de salaires pour faire face à une inflation galopante inédite depuis plus de trente ans et pour vivre dignement.

La majorité de la population espère profiter de la retraite en bonne santé et sans avoir à survivre avec des revenus sous le seuil de pauvreté.

La réalité, c'est une minorité de grands patrons qui s'oc-

troie de colossales augmentations de salaire et pompe éhontément le fruit du travail des salarié-es pour le distribuer aux seuls rentiers et rentières sous la forme de dividendes.

La réalité, c'est un Gouvernement, mis en minorité, qui utilise, par deux fois en une seule semaine, l'article 49.3 pour faire passer aux forceps le budget de l'État et le plan de finance de la Sécurité Sociale.

La réalité, c'est aussi une grève historique dans les lycées professionnels pour combattre une nouvelle réforme destinée à produire de la « chair à patrons ». Ce sont deux journées d'actions et de grève réussies, les 29 septembre et 18 octobre derniers, pour l'augmentation des salaires, des retraites et des pensions, pour soutenir les travailleurs et travailleuses en lutte dans les raffineries et protester contre des réquisitions, atteinte inacceptable au droit constitutionnel de grève.

Continuons à grossir les rangs d'une contestation légitime, contribuons à construire un rapport de force en faveur du progrès social. De nouveaux rendez-vous sont d'ores et déjà prévus.

Poursuivons la lutte collective et œuvrons pour le renforcement de notre fédération et de nos syndicats.

Votons et faisons voter pour la FSU aux élections professionnelles de décembre pour obtenir une majorité de combat !

Christophe Dumaillet et Amélie Chapapria,
Secrétaires départementaux FSU26.



A la rentrée, la FSU appelait les personnels à la mobilisation pour les conditions de travail, les salaires et les retraites. C'est peu dire que cet appel a été entendu !

L'automne a été chaud et promet de l'être encore...

Dans le cadre de l'interprofessionnelle, **le 29 septembre a été une première étape de mobilisation réussie** en France et dans la Drôme tout particulièrement. On comptabilisait ...

250 personnes
à Romans



450 à
Montélimar

et 1500 à Valence.



Partout, les cortèges FSU étaient les plus fournis, signe du profond mécontentement des personnels lassés d'être floués et méprisés.



Galvanisée par la grève exemplaire des personnels des raffineries et les provocations du gouvernement,

la mobilisation interprofessionnelle pour les salaires et les conditions de travail a rebondi le 18 octobre :

près de 3 000
manifestants
à Valence,
deux fois plus
que le 29
septembre,



avec une forte
mobilisation
des jeunes et
des personnels
de l'Éducation.

Au milieu de cette foule déterminée, **une mention spéciale pour les personnels de l'Enseignement Professionnel** : la grève a été majoritaire dans tous les lycées pros (avec un étiage à 55% !).



Prise de parole devant le
lycée Bouvet à Romans.

La démonstration a été faite que la réforme Macron est massivement rejetée. Le recours au tout-apprentissage, le dynamitage des diplômes nationaux et des grilles salariales n'ont pas d'avenir !



Rassemblement Fontaine monumentale à Valence.

Les grévistes et leurs soutiens ont revalorisé la voie professionnelle !

Depuis des années, la FSU (avec d'autres organisations syndicales, la CGT et Sud surtout) ne cesse d'alerter sur le déclasserement salarial des fonctionnaires et des personnels d'éducation tout particulièrement.

Ces derniers mois, ceux-ci subissent de plein fouet les effets de l'inflation. Fins de mois difficiles, difficultés à payer l'essence pour les personnels effectuant de longs trajets...

Face à cette situation, la réaction et les décisions du gouvernement s'avèrent très insuffisantes.

La loi dite « pouvoir d'achat » votée cet été se contente de poser quelques rustines : dans la Fonction

Publique, la revalorisation de 3,5% de la valeur du point d'indice est en deçà de l'urgence à relever l'ensemble des rémunérations des agent-es publics d'au moins 10% pour préserver leurs conditions de vie et à adopter un plan pluriannuel de rattrapage des pertes subies. Elle ne compense même pas l'inflation, sans parler du rattrapage de la dégradation salariale continue depuis 2010 voire même avant.



Les annonces du ministre concernant le passage à 2000 euros en début de carrière sonnent comme une nouvelle marque de mépris envers les milieux et fins de carrière, qui n'en bénéficieraient pas ! Le gouvernement s'entête aussi à vouloir exiger des contreparties en échange des augmentations et notamment de la tranche de revalorisation au-dessus des 10% : c'est inacceptable !

Enfin, la part de l'indemnitaire risque de rester prépondérante ! Rappelons-le, cela n'entre pas dans les

cotisations sociales (Sécu, retraite...) : nous exigeons que les revalorisations soient des augmentations des indices !

Le gouvernement n'opte pas pour le partage des richesses. Il refuse de rétablir l'impôt sur la fortune et de créer une taxe sur les superprofits que d'autres pays ont su imposer. Cette logique assèche les comptes de l'État au profit des grandes entreprises et au détriment des services publics (santé, éducation...) et du financement de la transformation écologique.

Plus que jamais, la FSU revendique :

- une augmentation du point d'indice assurant au moins le rattrapage de la baisse de salaires depuis le gel du point d'indice en 2010 ;
- une indexation des salaires sur l'inflation ;
- une augmentation uniforme des salaires significative pour tous les personnels et à travers l'ensemble de la carrière.

Lutter contre la précarité, améliorer les conditions de travail et de rémunérations ...

un combat porté par la FSU pour la reconnaissance de toutes les missions dans l'Éducation !

Précarité : Le recours à l'emploi précaire dans tous les secteurs de métier, au lieu de recruter des fonctionnaires, met à mal la continuité de la fonction publique et de ses missions. Le pourcentage des non-titulaires a augmenté de 7,5 % en 5 ans. Il est aujourd'hui de 25 %.

L'administration qui organise des remplacements au pied levé par des contractuel·les sans aucun accompagnement montre qu'elle fait peu de cas du fonctionnement des établissements et de ces personnels.

De la défense des conditions de travail et de vie dignes à celle du respect des droits de toutes et tous, la FSU porte un syndicalisme ancré dans les réalités professionnelles.

Pour la FSU, tous·tes les collègue·s contractuel·les ont vocation à être recruté·es comme titulaires dans le corps de fonctionnaires correspondant aux missions qu'ils exercent.

La FSU revendique un véritable plan de titularisation, accompagné d'une formation initiale et continue à la hauteur des exigences de nos métiers.

AED : La FSU dénonce le recrutement des AED directement par le chef d'établissement qui intensifie les pressions managériales et les chantages au renouvellement de contrat, l'augmentation du nombre d'heures effectuées (41h30 pour un temps plein actuellement contre 28h hebdomadaires avant 2003 !) ainsi que la difficulté à poursuivre ses études pour ceux qui le souhaitent car le crédit d'heures formation est insuffisant !

Même si (grâce à la FSU !) la prime REP-REP+ leur est maintenant versée, la durée des contrats, l'accroissement des missions imposées aux AED justifient amplement le ras-le-bol !

C'est contre cette précarité, contre les conditions de recrutement, d'emploi et de services, contre l'arbitraire que la FSU se bat ! Les futurs CDI ne peuvent être qu'une étape transitoire avant la création d'un vrai statut de personnel d'éducation, seul garant d'une véritable promotion sociale.

AESH : L'Académie de Grenoble compte plus de 6000 AESH, plus de 10 % des personnels. Ce sont à 90% des femmes. Sans leur travail, la scolarité des élèves en situation de handicap serait quasi impossible. Pourtant, l'immense majorité des AESH est contrainte à un temps partiel subi et rémunérée en dessous du seuil de pauvreté.

De plus, le nombre de notifications d'accompagnement pour les élèves des écoles, des collèges et des lycées ne cesse d'augmenter et les recrutements ne suivent pas.

Contrairement à ce que prétend l'administration, la mise en place des PIAL a dégradé les conditions de travail des AESH ainsi que de scolarité des élèves. Le PIAL institutionnalise le saupoudrage des heures d'accompagnement.

Au sein de la FSU, les AESH participent concrètement à l'élaboration des revendications qui sont portées dans les manifestations mais aussi dans les instances académiques et groupes de travail. La FSU a été à l'origine (fin 2019) de la nouvelle grille indiciaire ouvrant à un avancement automatique tous les 3 ans et à la prise en compte de l'ancienneté. Cette avancée, bien qu'insuffisante, a été étendue au niveau national en 2021.

La FSU revendique des recrutements à la hauteur des besoins et la création d'un emploi statutaire pérenne au niveau d'une catégorie B de la fonction publique, synonyme d'une élévation généralisée de salaire.

Pour la FSU, les AESH sont indispensables à la réussite des élèves et doivent être reconnu·es et revalorisé·es dans leur métier.

Personnels Contractuels, AESH, AED ...

Du 1^{er} au 8 décembre,
FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX
 avec les syndicats de la FSU

POURQUOI VOTER FSU

aux élections professionnelles ?

Lors des élections professionnelles, les AESH, les AED et les contractuel·les sont invités à voter pour 3 scrutins : le CSA académique et le CSA ministériel (comités sociaux d'administration) et pour leur CCP (Commission Consultative Paritaire spécifique).

VOTER FSU c'est s'assurer de la présence de vos élu·e·s dans toutes les instances pour défendre vos droits et améliorer vos conditions de travail !

Pour une Fonction Publique au service de l'intérêt général,

VOTEZ F.S.U. !

AVEC LA FSU,

**Reconstruisons ensemble une force collective
de transformation sociale !**



A la FSU, nous nous félicitons que le danger immédiat d'une accession au pouvoir de l'extrême droite à l'occasion de l'élection présidentielle ait été écarté. Cependant, nous savons aussi que les politiques libérales avec leur lot de dégradation des conditions de nos vies et d'accentuation des inégalités ont favorisé la progression des forces de haine, de xénophobie, de nationalisme et de mise en opposition de tous contre tous.

Pendant cinq ans, nous avons lutté sans relâche contre les projets Macron, porteurs de régressions sociales, d'injustices et d'attaques contre nos métiers, de mépris des agents de la fonction publique et des missions que nous exerçons avec tant de passion.

Le 8 décembre prochain, auront lieu des élections professionnelles fortes de sens.

La loi de transformation de la Fonction Publique du 1^{er} quinquennat Macron a largement réduit les compétences des Commissions Paritaires sur les carrières (avancement, promotions) et les mutations. La FSU réaffirme sa demande d'abrogation de cette loi.

La FSU reste totalement engagée pour défendre et conforter le service public d'éducation au service de la réussite de tous les élèves. Des élèves confrontés aussi aujourd'hui à la prégnance des inégalités sociales ce qui rend impérieuse la démocratisation du système éducatif par un plan d'urgence pour l'école et pour les métiers de l'éducation : revalorisation des salaires, dégel du point d'indice, résorption de la précarité, plan de recrutements et de titularisation des contractuels.

La FSU, avec ses syndicats nationaux, est de très loin la première organisation syndicale dans l'Éducation nationale. Un atout considérable pour continuer de défendre au quotidien les personnels dans l'exercice de leurs missions mais aussi pour obtenir une meilleure reconnaissance de leurs qualifications, une amélioration de leurs conditions de travail, la défense et le renforcement du statut de tous les fonctionnaires et agents publics.

**A la FSU, nous restons plus que jamais force de propositions
et nous nous engageons à continuer d'insuffler, avec force, une dynamique**

**de rassemblement
des forces progressistes
le plus large possible
pour que puissent
se construire les
indispensables alternati-
ves politiques et sociales
tant attendues.**



Du 1^{er} au 8 décembre,

▶ FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ◀
avec les syndicats de la FSU

Après des mois d'atermoiements, le Président Macron et son gouvernement envisagent de reculer l'âge de départ en retraite et/ou d'allonger la durée de cotisation.

Après avoir un temps songé à introduire un article ou un amendement dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale et recourir au 49-3, on s'oriente vers une « concertation » des organisations syndicales entre le 10 octobre et la mi-décembre. Le texte pourrait ensuite être débattu au Parlement jusqu'à fin mars et les premières mesures pourraient entrer en vigueur dès l'été 2023.



- **Reculer l'âge de départ ou allonger la durée de cotisation : C'EST NON !**

Une question de bon sens ? C'EST FAUX !

Qu'est-ce qui se cache vraiment derrière l'offensive contre les retraites ?

Derrière ce projet, il y a tout le non-dit néo-libéral. On le trouve explicité pour la première fois dans un rapport de la Banque Mondiale de 1994. Ses recommandations, un système à 3 piliers :

1. premier pilier obligatoire : un système public d'assistance financé par l'impôt, chargé de verser un minimum vieillesse (20% du salaire moyen !).
2. second pilier obligatoire : des comptes d'épargne individuels, financés par des cotisations obligatoires et gérés par des fonds de pension.
3. troisième pilier facultatif : une épargne individuelle.

On comprend mieux : la finance lorgne sur ces sommes considérables qui échappent au marché (**329 milliards d'€uros en 2019**) ! Voilà pourquoi Macron promet régulièrement d'assurer un minimum retraite et camoufle la baisse des pensions futures.

- **La retraite, c'est l'affaire des retraités ? C'EST FAUX !**

La retraite, c'est d'abord du salaire. Cela concerne donc tous les actifs !

C'est du salaire car le système de retraite par répartition est alimenté par des cotisations (*salariales et employeur*) qui sont la part socialisée de nos salaires.

Contrairement à ce que disent les capitalistes, ce ne sont pas des « charges ». Pour nous fonctionnaires, selon le Code des pensions, notre retraite est « un traitement continué ».



- **Fonctionnaires : des privilégiés ? C'EST FAUX !**

Macron a annoncé la suppression des régimes spéciaux de retraites. Il reprend démagogiquement les arguments des libéraux de toutes les époques : **ce serait injuste et inequitable !** Encore des idées reçues et de la manipulation !

Injuste ? C'EST FAUX !

Les régimes spéciaux ont été conçus pour répondre à des situations de travail particulières ou pénibles.

Le régime des égoutiers permet un départ en retraite anticipé en raison des conditions d'exercice classées comme "insalubres". De fait, les égoutiers meurent, en moyenne, 13 ans plus tôt que la moyenne des Français. Dans le régime des enseignants (le code des pensions), le calcul de la retraite sur l'indice des six derniers mois permet de compenser l'absence de primes, les carrières linéaires et une rémunération en moyenne inférieure à celle du privé à qualification équivalente.

Inéquitable ? C'EST FAUX !

En réalité, le taux de remplacement est quasi identique dans le Privé et le Public.

La DREES (*Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques*) a établi que pour la génération de 1946 ayant une carrière complète, le rapport entre le dernier salaire et la première pension s'élève à 75,2% dans le Privé et à 73,9% dans le Public.

la Cour des Comptes précise que "des règles différentes n'induisent pas des inégalités de retraite, de même, au demeurant, que des règles similaires appliquées à des populations différentes ne garantissent pas nécessairement l'équité" (octobre 2016).

Bref, les fonctionnaires ne sont pas des privilégiés. Public-Privé, même combat !

Pour repousser le projet Macron :

- **construisons un mouvement social d'ampleur ;**
- **votons FSU aux élections professionnelles de décembre 2022 !**



SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022

Pour que nos vies ne soient plus classées sans suite. #19novembre

Le collectif #NousToutes et l'ensemble des associations féministes et organisations syndicales signataires de ce texte appellent tous-tes celles et ceux qui veulent en finir avec les violences sexistes et sexuelles à manifester **samedi 19 novembre 2022 à Paris et partout en France**. La mobilisation continuera toute la semaine jusqu'au 25 novembre, date de la journée mondiale de lutte contre les violences à l'égard des femmes.

En 2022, les violences sexistes et sexuelles restent massives. Elles abîment et parfois brisent la vie de millions de femmes, de personnes LGBTQIA+, d'enfants, de familles. Face à cette réalité, une prise de conscience collective a eu lieu. Mais elle n'est pas suffisante. Alors qu'il est maintenant devenu évident que le Président de la République et ses gouvernements sont en décalage avec les attentes de la société sur ces questions et ne mènent pas de politiques publiques adaptées à l'enjeu, nous appelons la société toute entière à se mobiliser, dans chaque ville, chaque école, chaque université, chaque établissement de santé, chaque entreprise, chaque parti politique, et sur les réseaux sociaux.

Les violences sexistes et sexuelles surviennent partout, et tout le temps. Si elles trouvent racine dans le patriarcat, elles se situent aussi, souvent, au croisement d'autres discriminations ...

Nous serons dans la rue le 19 novembre pour dénoncer des réalités insupportables, que toutes et tous doivent connaître.

Quand **225 000 femmes sont victimes de la violence de leur conjoint ou ex-conjoint chaque année**, quand un tiers des femmes sont victimes de harcèlement sexuel au travail, quand 80 % des femmes handicapées sont victimes de violences, quand 85 % des personnes trans ont déjà subi un acte transphobe, quand 69 % des femmes racisées sont victimes de propos

discriminants au travail, quand les femmes grosses ont 4 fois plus de risques d'être discriminées au travail, quand 6,7 millions de Français-e-s ont subi l'inceste, quand des patientes sont violées dans des cabinets gynécologiques ou des maternités, nous n'avons pas le choix ! Et nous appelons toute la société à nous rejoindre.

Nous manifesterons pour porter la voix de celles qui ne peuvent plus parler, la voix des 700 femmes assassinées sous la présidence d'Emmanuel Macron et de toutes celles qui l'ont été sous les gouvernements précédents.

Nous manifesterons aussi pour crier notre colère face au fonctionnement défaillant des institutions, notamment de la justice et de la police.

Alors que les discours publics incitent les victimes à parler et dénoncer les violences sexuelles subies, des personnages politiques de premier rang prennent la parole pour défendre haut et fort les agresseurs, y compris lorsqu'ils ont été condamnés, envoyant un signal d'impunité à toute la société.

Aujourd'hui des hommes puissants, connus, accusés de viol, instrumentalisent la justice pour attaquer leurs victimes à travers des procès bâillon, avec pour seul but de faire peur et de réduire les victimes au silence.

Lorsque les victimes portent plainte ou saisissent la justice pour faire valoir leurs droits, les institutions rejettent massivement leur parole. Aux violences dénoncées s'ajoute la violence institutionnelle. Absence d'enquêtes, blâme des victimes, discrédit de la parole des enfants, déqualification des viols, classements sans suite, peines dérisoires. Partout en France, tous les jours, des milliers de victimes de ces violences masculines entendent leur parole niée ou décrédibilisée, se voient humiliées et attaquées.

Lorsque nous, mouvements féministes, portons dans le débat public des violences que les institutions refusent de traiter, **le Président de la République parle de tribunal médiatique et d'inquisition et appelle à « laisser la justice faire son travail ».**

Son travail ? Les chiffres sont sans appel : **80% des plaintes pour violences au sein du couple sont classées sans suite ; 65% des victimes de féminicides avaient saisi les forces de l'ordre ou la justice ; 2 victimes sur 3 font état d'une mauvaise prise en charge lorsqu'elles veulent porter plainte ; 90% des plaintes pour harcèlement sexuel au travail sont classées sans suite ; seulement 0,6% des viols sont condamnés ; 92% des enfants qui parlent des violences sexuelles ne sont pas protégés.**

Nous manifesterons pour crier que NON, la justice et la police françaises ne font pas leur travail !

Il est temps que l'ensemble de la société et les pouvoirs publics regardent en face cette situation, qui ne relève pas de dysfonctionnements ponctuels mais d'un système qui reproduit les mécanismes de violences et de domination qu'il est censé combattre.

Nous serons dans la rue le 19 novembre pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles au travail et l'inaction des employeurs qui silencient et discréditent la parole des victimes, minimisent les faits, refusent d'enquêter. Chaque jour en France plus de 20 viols ou tentatives de viols ont lieu sur le lieu de travail. Il est urgent de généraliser les plans de prévention au travail. Tout comme il est urgent de protéger les victimes de violences conjugales par de nouveaux droits au travail tels que l'interdiction de licenciement, les journées d'absence rémunérées, le droit prioritaire à la mobilité géographique ou fonctionnelle.

Le 19 novembre, créons ensemble un raz-de-marée dans la rue pour crier notre colère et porter l'urgence de protéger les victimes et garantir à chacun et chacune son droit fondamental de vivre à l'abri des violences.



La FSU 26 a perdu ces derniers mois deux de ses militants historiques :

- *Notre camarade Marcel CAZAUX est décédé en mai dernier.*
- *Notre camarade Denis AGIER est, lui, décédé en septembre.*

Pour celles et ceux qui ne les ont pas connus, il convient de rappeler qu'ils ont, tous les deux, participé à la naissance de la FSU et à son implantation dans le département.



- **Marcel**, professeur de mathématiques au lycée agricole du Valentin, a milité, avec son épouse Ginette, durant toute sa carrière au **SNETAP-FSU**. Il a été le trésorier de notre fédération pendant plusieurs années.
- **Denis** a exercé comme agent territorial, notamment au lycée Loubet de Valence. Il a développé l'**UNATOS** (ancêtre de notre **SNUTER-FSU**) pour défendre les intérêts des agents dans les collèges et les lycées. Nombre d'entre nous se souviennent de son implication dans les grèves de 2003 contre le démembrement de l'Éducation Nationale et de son engagement au niveau régional après la loi de décentralisation.

La FSU26 se devait d'honorer leur mémoire !



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES - DÉCEMBRE 2022



Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀
avec les syndicats de la FSU



Pour en savoir plus, suivre l'actualité nationale, académique et départementale de votre fédération, vous pouvez consulter le **nouveau site de la FSU-Drôme**, né en janvier 2022 et qui s'est bien étoffé :

tapez « **FSU 26** » dans votre moteur de recherche ou rendez vous sur <https://fsu26.fsu.fr/> .

Les syndicats de la FSU : EPA - SNAC - SNASUB - SNCS - SNE - SNEP - SNEPAP - SNES - SNESUP - SNETAP - SNICS - SNPES-PJJ - SUI - SNUAS-FP - SNUEP - SNUIPP - SNUITAM - SNUP-CDC - SNUPDEN - SNU-TEFI - SNUTER - SUPMAE

FSU26 - Maison des Syndicats
17, rue G. Bizet 26000 Valence
04.75.56.77.77 fsu26@fsu.fr

